

# Radioamateurs de la Côte d'Or



Association membre du REF National sans but lucratif  
fondé en 1925, reconnu d'utilité publique groupant  
les Radioamateurs Section Française de l'Union  
Internationale des Radioamateurs (I.A.R.U.).

**REF**  
**NATIONAL**

**Maison des Associations**  
**02, rue des Corroyeurs,**  
**Boite n° Q2**  
**21068 DIJON cedex**

Reçu le :	Région : <b>BOURGOGNE</b>
	D.R. : <b>Sans</b>
Parution le :	Département : <b>Côte d'Or, 21.</b>
	Président : <b>Sans</b>
<b>Réunion mensuelle de section</b> : une par mois et horaire selon le calendrier établi, en attente de définition. Horaire de 10 h 00 à 12 h 00, à la Maison des Associations, 02, rue des Corroyeurs, boîte n° Q2, 21068 DIJON Cedex.	
Relais UHF numérique de Dijon : <b>430.525, shift : + 9.400.</b>	
Site <b>INTERNET</b> : <a href="http://rco.r-e-f.org">http://rco.r-e-f.org</a>	

Dijon le 5 décembre 2020.

La réunion du mois de décembre est aussi annulée physiquement. Hervé, F5FYU a proposé d'en faire une par visioconférence pour les adhérents. Le rendez-vous a été fixé le samedi 05 décembre à 10 h 15. Les consignes d'utilisation ont été données aux participants potentiels. Quelques problèmes de connexion pour certains et de la mise au point pour d'autres, tout s'est bien passé mais peu de monde toutefois. Nous avons eu l'honneur de saluer Bernard F6CCS mais des problèmes de son puis de connexion l'ont fait abandonner mais en définitive cette procédure satisfait les participants et chacun a pu s'exprimer tranquillement.

A l'ordre du Jour :

La corde sensible de la mise en place des relais reste la trésorerie Pour l'année 2021, l'avenir est assuré. La section devra néanmoins déboursier environ 900 €.

EDF : le relevé du compteur a été transmis le 12 novembre comme prévu, mais en raison d'une modification importante du logiciel d'EDF, la facture n'a toujours pas été effectuée. Soyons patients. L'installation du relais phonie devrait se faire, en principe, après le 15 décembre pour être tranquille vu les règles dictées par le gouvernement !

Ce relais fonctionne de temps en temps depuis le QRA d'Hervé pour des tests. Il y a un petit problème concernant le duplexeur qui est soumis aux aléas de la température. C'est valable pour l'analogique en phase d'essai, mais cela l'est aussi pour le numérique actuellement en place sur le site de Saussy. Il sera donc remis en service l'ancienne enceinte thermostatée qui était en fonction avec les cavités de l'ancien relais analogique des années passées. Par la suite le relais APRS sera aussi installé sur le site avec l'aide d'un Om, Jérôme F4FEB.

Puis, en fonction du temps plus doux, le rack qui abritait les installations du SDIS sera transféré dans le local des R.C.O. à la place de celui existant qui sera récupéré. Toutes les installations seront logées dedans et ainsi que l'alimentation secourue du SDIS. Ce rack est ventilé.

Pour l'AG, cette dernière sera reportée physiquement en février. En revanche celle prévue en janvier sera une réunion par vidéoconférence comme actuellement. Auparavant une réunion de bureau, date à définir, se tiendra sur ce même principe. Tous les renseignements sur le fonctionnement de cette vidéoconférence sont expliqués sur le site des R.C.O.

Pour ce qui est des jours de réunion par vidéo, il avait été demandé de nous faire parvenir vos souhaits quant au meilleur moment pour chacun. Une synthèse sera faite ensuite, mais nous attendons des remarques concernant la possibilité de modifier ces « rencontres ». Rien n'est figé, à voir si en semaine, le soir et le jour seront les meilleurs moments pour se réunir, nous attendons vos remarques. Certaines réunions « physiques » seront conservées mais à nous de juger de la meilleure date.

La réunion s'est terminée à 11 h 00.



**Rappel : Cotisation annuelle 2020 :**

**Elle est à 17 Euros.** C'est par cette cotisation que le RCO peut vivre : QSL, relais UHF, EDF, taxes, assurances, manifestations, peuvent ainsi exister. En étant cotisant à l'association, vous pouvez également vous exprimer lors des réunions du RCO. **Merci de penser à vous inscrire.**

Le chèque, *si vous ne l'avez pas déjà fait*, est à établir au nom du **RCO**, et à faire parvenir soit à :

- Alain **GELEZ**, F6CUG 13, Boulevard Jeanne d'Arc, 21000 Dijon tel : 03 80 66 22 95.
- RCO - Maison des associations - 02, rue des Corroyeurs - Boite **Q2** - 21068 DIJON cedex.



Réglage du relais par F5FYU